

Technicien | Technicienne chauffagiste - Chaudière à combustibles liquides et gazeux

RÉF | 7866

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la mise en service de l'installation de chauffage;
- Assurer l'entretien de l'installation de chauffage;
- Assurer le dépannage de l'installation de chauffage et sanitaire;
- Appliquer la réglementation et les règles professionnelles.

Programme

- **Cours professionnels :**

Réglementation ; Electricité ; Notions de dimensionnement d'alimentation en combustible ; Ventilation ; Chaudières L+G1 ; Brûleurs G1 ; Entretien brûleurs G1 ; Dépannage brûleurs G1 ; Entretien/dépanner une installation chauffage central à brûleur Gaz ; Entretien/dépanner installation chauffage central brûleur gaz pulsé ; Brûleurs G2 ; Entretien brûleurs G2 ; Dépannage brûleurs G2 ; Entretien/dépanner installation chauffage central brûleur mazout ; Brûleurs L ; Entretien brûleurs L ; Dépannage brûleurs L ; Diagnostic approfondi des systèmes de chauffage de type 1 ; Chaudières G2.

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](#) avec un patron-formateur, supervisée par un [délégué à la tutelle](#) qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit

souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

- **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours seront suivis, dans un [Centre IFAPME](#).

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 1 an

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 365 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Sont admis à la formation, les détenteurs :

- d'un Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures (CESS) général, technique, artistique ou tout autre titre équivalent. Le candidat qui ne détiendrait pas de CESS peut présenter l'examen IFAPME spécifique à ce niveau d'étude;
- d'une attestation de réussite d'un examen d'admission aux études universitaires de premier cycle, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale;

- d'un diplôme de formation chef d'entreprise IFAPME;
- d'un certificat d'apprentissage dans les métiers de chauffagiste, électricien ou garagiste ou métiers connexes.

Toute autre situation particulière est soumise pour analyse et avis au conseiller pédagogique responsable de la formation.

L'accès à cette formation pourrait être octroyé aux détenteurs de titres officiels de compétences validées ou acquises en formation (par exemples : certificat de compétences acquises en formation, certificat de formation professionnelle spécifique, titres de validation de compétences) pour les métiers de chauffagiste, électricien, garagiste ou métiers connexes.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

La formation mettra le candidat en conditions de présenter les épreuves règlementaires pour la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Moyennant l'obtention des agréments régionaux, le(la) « technicien(ne) chauffagiste - chaudière à combustibles liquides et gazeux » est habilité à :

- Assurer le contrôle périodique, le dépannage et l'entretien, en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale, des générateurs de chaleur atmosphériques ou à pré-mélange au gaz de type "unit", des générateurs de chaleur équipés d'un brûleur à combustible liquide (mazout).

- Assurer le diagnostic approfondi, en Région wallonne et en Région de Bruxelles Capitale, des générateurs de chaleur de puissance inférieure ou égale à 100 Kw, des générateurs de chaleur équipés d'un brûleur à gaz pulsé, des générateurs de chaleur équipés d'un brûleur à combustible liquide (mazout).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

postuler

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

